

**COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES DOCUMENTS
À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS**

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)DÉNOMINATION **CITY'ZEN**Forme juridique¹ : **Société à responsabilité limitée**Adresse: **Oudergemlaan**N°: **275**Code postal: **1040**Commune: **Etterbeek**Pays: **Belgique**Registre des personnes morales (RPM) – Tribunal de l'entreprise de **Bruxelles, francophone**Adresse Internet² :Adresse e-mail² :

Numéro d'entreprise

0540.888.133DATE **4/04/2023** de dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.Ce dépôt concerne³ : les COMPTES ANNUELS en **EUROS**⁴ approuvés par l'assemblée générale du **16/05/2024** les AUTRES DOCUMENTS

relatifs à

l'exercice couvrant la période du

1/01/2023

au

31/08/2023

l'exercice précédent des comptes annuels du

1/01/2022

au

31/12/2022Les montants relatifs à l'exercice précédent sont / ne sont pas⁵ identiques à ceux publiés antérieurement.Nombre total de pages déposées: **16**

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans

objet: 6.1.1, 6.1.3, 6.2, 6.5, 6.9, 7.1, 7.2, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16

Signature
(nom et qualité)**Christian Teunissen****Bestuurder**Signature
(nom et qualité)**Frederik Snauwaert****Bestuurder**

1 Le cas échéant, la mention "en liquidation" est ajoutée à la forme juridique.

2 Mention facultative.

3 Cocher les cases ad-hoc.

4 Au besoin, adapter la devise et l'unité dans lesquelles les montants sont exprimés.

5 Biffer la mention inutile.

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES
ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE
VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE**

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

TEUNISSEN CHRISTIAN

FRANKRIJKLEI 64-68, 2000 Antwerpen, Belgique

Mandat: Administrateur, début: 13/04/2022

SNAUWAERT FREDERIK

FRANKRIJKLEI 64-68, 2000 Antwerpen, Belgique

Mandat: Administrateur, début: 13/04/2022

PriceWaterhouseCoopers Bedrijfsrevisoren SRL 0429.501.944

Culliganlaan 5, 1831 Diegem, Belgique

Numéro de membre: B00009

Mandat: Commissaire, début: 15/06/2022, fin: 31/08/2023

Représenté par:

1. BOCKAERT JEROEN

Culliganlaan 5 1831 Diegem Belgique

, Numéro de membre : A02315

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application de l'article 5 de la loi du 17 mars 2019 relative aux professions d'expert-comptable et de conseiller fiscal.

Les comptes annuels ~~ont~~ / n'ont pas * été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable certifié, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de la société**,
- B. L'établissement des comptes annuels **,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des experts-comptables ou par des experts-comptables-fiscalistes, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque expert-comptable ou expert-comptable fiscaliste et son numéro de membre auprès de l'Institut des Conseillers fiscaux et des Experts-comptables (ICE) ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

* Biffer la mention inutile.

** Mention facultative.

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT		20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	<u>1.978.089</u>	<u>1.474.769</u>
Immobilisations incorporelles	6.1.1	21		
Immobilisations corporelles	6.1.2	22/27	1.978.089	1.474.769
Terrains et constructions		22	1.978.089	1.474.769
Installations, machines et outillage		23		
Mobilier et matériel roulant		24		
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	6.1.3	28		
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	<u>48.735</u>	<u>35.978</u>
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	8.000	
Créances commerciales		40		
Autres créances		41	8.000	
Placements de trésorerie		50/53		
Valeurs disponibles		54/58	9.745	34.922
Comptes de régularisation		490/1	30.990	1.056
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	2.026.824	1.510.747

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES				
		10/15	<u>71.137</u>	<u>99.545</u>
Apport		10/11	6.200	6.200
Disponible		110		
Indisponible		111	6.200	6.200
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13		
Réserves indisponibles		130/1		
Réserves statutairement indisponibles		1311		
Acquisition d'actions propres		1312		
Soutien financier		1313		
Autres		1319		
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133		
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)	14	64.937	93.345
Subsides en capital		15		
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net	⁷	19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS				
Provisions pour risques et charges		160/5	<u> </u>	<u> </u>
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges		164/5		
Impôts différés		168		

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	<u>1.955.687</u>	<u>1.411.202</u>
Dettes à plus d'un an	6.3	17	1.385.783	1.350.073
Dettes financières		170/4		
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées		172/3		
Autres emprunts		174/0		
Dettes commerciales		175		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9	1.385.783	1.350.073
Dettes à un an au plus	6.3	42/48	533.862	56.215
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42		
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	2.865	21.899
Fournisseurs		440/4	2.865	21.899
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales		45		13.120
Impôts		450/3		13.120
Rémunérations et charges sociales		454/9		
Autres dettes		47/48	530.997	21.196
Comptes de régularisation		492/3	36.042	4.914
TOTAL DU PASSIF		10/49	2.026.824	1.510.747

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits et charges d'exploitation				
Marge brute	(+)/(-)	9900	27.545	115.213
Dont: produits d'exploitation non récurrents		76A		
Chiffre d'affaires*		70		
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers*		60/61		
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)/(-)	6.4 62		
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	25.687	44.948
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)	635/8		
Autres charges d'exploitation		640/8	32.165	
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)	649		
Charges d'exploitation non récurrentes		66A		
Bénéfice (Perte) d'exploitation	(+)/(-)	9901	<u>-30.307</u>	<u>70.265</u>
Produits financiers	6.4	75/76B		
Produits financiers récurrents		75		
Dont: subsides en capital et en intérêts		753		
Produits financiers non récurrents		76B		
Charges financières	6.4	65/66B	-1.917	31.997
Charges financières récurrentes		65	-1.917	31.997
Charges financières non récurrentes		66B		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	(+)/(-)	9903	<u>-28.390</u>	<u>38.268</u>
Prélèvement sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat	(+)/(-)	67/77	18	
Bénéfice (Perte) de l'exercice	(+)/(-)	9904	<u>-28.408</u>	<u>38.268</u>
Prélèvement sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	<u>-28.408</u>	<u>38.268</u>

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-)	9906	64.937	93.345
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	(9905)	-28.408	38.268
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P	93.345	55.077
Prélèvement sur les capitaux propres		791/2		
Affectation aux capitaux propres		691/2		
à l'apport		691		
à la réserve légale		6920		
aux autres réserves		6921		
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-)	(14)	64.937	93.345
Intervention des associés dans la perte		794		
Bénéfice à distribuer		694/7		
Rémunération de l'apport		694		
Administrateurs ou gérants		695		
Travailleurs		696		
Autres allocataires		697		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8199P	xxxxxxxxxxxxxxx	1.841.533
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8169	529.007	
Cessions et désaffectations	8179		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8189		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8199	2.370.540	
Plus-values au terme de l'exercice	8259P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8219		
Acquises de tiers	8229		
Annulées	8239		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8249		
Plus-values au terme de l'exercice	8259		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8329P	xxxxxxxxxxxxxxx	366.764
Mutations de l'exercice			
Actés	8279	25.687	
Repris	8289		
Acquis de tiers	8299		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8309		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8319		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8329	392.451	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(22/27)	<u>1.978.089</u>	

ETAT DES DETTES**VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE****Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année**

(42)

Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

8912

Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir

8913

1.385.783

DETTES GARANTIES (comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)**Dettes garanties par les pouvoirs publics belges**

Dettes financières

8921

Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées

891

Autres emprunts

901

Dettes commerciales

8981

Fournisseurs

8991

Effets à payer

9001

Acomptes sur commandes

9011

Dettes salariales et sociales

9021

Autres dettes

9051

Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges

9061

Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société

Dettes financières

8922

Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées

892

Autres emprunts

902

Dettes commerciales

8982

Fournisseurs

8992

Effets à payer

9002

Acomptes sur commandes

9012

Dettes fiscales, salariales et sociales

9022

Impôts

9032

Rémunérations et charges sociales

9042

Autres dettes

9052

Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société

9062

RÉSULTATS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PERSONNEL ET FRAIS DE PERSONNEL			
Travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel			
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087		
PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE			
Produits non récurrents	76		
Produits d'exploitation non récurrents	(76A)		
Produits financiers non récurrents	(76B)		
Charges non récurrentes	66		
Charges d'exploitation non récurrentes	(66A)		
Charges financières non récurrentes	(66B)		
RÉSULTATS FINANCIERS			
Intérêts portés à l'actif	6502	45.008	29.446

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES, LES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

ENTREPRISES LIÉES OU ASSOCIÉES

Garanties constituées en leur faveur

Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur

LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LA SOCIÉTÉ SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES

Créances sur les personnes précitées

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

Garanties constituées en leur faveur

Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur

Codes	Exercice
9294	
9295	
9500	
9501	
9502	

LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

Honoraire Commissaire

Exercice
3.623

TRANSACTIONS CONCLUES, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, EN DEHORS DES CONDITIONS DE MARCHÉ NORMALES

Avec des personnes détenant une participation dans la société

Nature des transactions

Avec des entreprises dans lesquelles la société détient une participation

Nature des transactions

Avec des membres des organes d'administration, de gestion ou de surveillance de la société

Nature des transactions

Exercice

DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS**INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR LA SOCIÉTÉ SI ELLE EST FILIALE OU FILIALE COMMUNE**

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une société de droit belge, numéro d'entreprise de la (des) société(s) mère(s) et indication si cette (ces) société(s) mère(s) établit (établissent) et publie(nt) des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation*:

XIOR STUDENT HOUSING NV

FRANKRIJKLEI 64-68

2000 Antwerpen, Belgique

0547.972.794

La société mère établit et publie des comptes consolidés pour l'ensemble le plus grand

Si la (les) société(s) mère(s) est (sont) de droit étranger, lieu où les comptes consolidés dont question ci-avant peuvent être obtenus*:

* Si les comptes de la société sont consolidés à plusieurs niveaux, les renseignements sont donnés pour l'ensemble le plus petit de sociétés dont la société fait partie en tant que filiale et pour lequel des comptes consolidés sont établis et publiés.

RÈGLES D'ÉVALUATION

Rapport sur l'adoption des règles d'évaluation

I. Principe

Les règles d'évaluation sont établies conformément aux dispositions de l'arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et des associations.

Dans un souci d'image fidèle, il est dérogé aux règles d'évaluation fixées par cet arrêté dans les cas exceptionnels suivants :

La capitalisation des intérêts déroge au principe selon lequel les charges financières doivent être comptabilisées en résultat au cours de l'exercice auquel elles se rapportent. L'entreprise a choisi d'inclure les intérêts intercalaires dans le coût de production des immobilisations

corporelles, de sorte que ces intérêts font partie intégrante du coût d'acquisition des immobilisations concernées.

Ces écarts sont comptabilisés comme suit :

L'AR du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés prévoit la possibilité d'inclure les coûts liés aux capitaux empruntés pour financer les immobilisations incorporelles et corporelles, les stocks et les commandes en cours dans la valeur d'acquisition de ces actifs.

II. Règles particulières

1. Frais d'établissement

Les frais d'établissement sont immédiatement pris en charge.

2. Immobilisations corporelles

Aucune immobilisation corporelle n'a été réévaluée au cours de l'exercice ; si tel est le cas, cette réévaluation est comptabilisée comme suit :

3. Amortissements comptabilisés au cours de l'exercice :

Bâtiments : les taux d'amortissement linéaire sont de 3,33% et 10,00%.

Mobilier : taux d'amortissement linéaire de 20,00 %.

4. Créances à un an au plus

Ces créances sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Des réductions de valeur leur sont appliquées si, pour tout ou partie des créances, il existe une incertitude quant à leur paiement à l'échéance

à l'échéance, ainsi que lorsque leur valeur de réalisation à la date de clôture de l'exercice est inférieure à leur valeur nominale. En application de la règle

règle précédente, des dépréciations intégrales sont constatées sur les créances vis-à-vis de clients dont la solvabilité est mise en cause, sur

les créances litigieuses et sur les créances à l'égard de tiers.

créances litigieuses et sur les créances payées avec des retards anormaux.

5. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Ces fonds sont enregistrés à leur valeur nominale.

Ils sont dépréciés si leur valeur de réalisation en fin d'exercice est inférieure à leur valeur nominale.

Les réductions de valeur supplémentaires sont comptabilisées selon les mêmes procédures que pour les placements de trésorerie.

6. Charges à payer et produits à reporter

Les comptes de régularisation sont évalués pro rata temporis, de telle sorte que les comptes de chaque exercice contiennent les charges qui se

rappellent effectivement à cet exercice.

qui se rapportent effectivement à cet exercice.

7. Dettes à un an au plus

Ces dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

8. Comptes de régularisation

Les charges à payer sont évaluées en fonction de ce qui est déterminé de plus élevé pour le poste d'actif correspondant.

STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE LA SOCIÉTÉ À LA DATE DE CLÔTURE DE SES COMPTES

telle qu'elle résulte des déclarations reçues par la société en vertu de l'article 7:225 du Code des sociétés et des associations, l'article 14, alinéa 4 de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes ou l'article 5 de l'arrêté royal du 21 août 2008 fixant les règles complémentaires applicables à certains systèmes multilatéraux de négociation.

DÉNOMINATION des personnes détenant des droits sociaux dans la société, avec mention de L'ADRESSE (du siège pour les personnes morales) et, pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			
	Nature	Nombre de droits de vote		%
		Attachés à des titres	Non liés à des titres	
XIOR STUDENT HOUSING SA FRANKRIJKLEI 64-68 2000 Antwerpen Belgique 0547.972.794	ACTIONS	0	100	100,00

AUTRES DOCUMENTS

(à spécifier par la société)

La société a fusionné avec Xior Student Housing NV le 31 août 2023.
En conséquence, la propriété est évalué aux valeur "frais de l'acheteur" dans les comptes annuels de fusion.
Il n'y a pas de plus-value ou moins-value et il n'y a pas d' exit tax.